



LICENCE

GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS APTER : ACTION LOCALE ET PROJETS DE TERRITOIRES

PRÉSENTATION

Le parcours APTER a pour ambition de former des étudiants venus d'horizons différents aux problématiques et aux outils de l'aménagement du territoire et du développement territorial.

La formation APTER vise à renforcer les connaissances sur les territoires et initie aux pratiques de l'aménagement et du développement territorial, notamment dans le domaine de la planification territoriale, de l'urbanisme, de l'action locale.

L'objectif de la L3 APTER est de proposer un parcours en aménagement, permettant de constituer un socle de connaissances étoffé afin de mieux orienter les choix des étudiants vers les parcours de masters spécialisés, en particulier dans notre établissement. Par le biais d'un volume horaire conséquent et de pratiques pédagogiques associant enseignants-chercheurs, PAST et professionnels plus ponctuels (notamment par le biais de l'atelier) la formation privilégie l'approfondissement des notions propres à ce champ, le renforcement des connaissances sur les territoires et l'ouverture sur des connaissances plus appliquées notamment dans le domaine de la planification territoriale. Un suivi personnalisé des étudiants favorise la réussite individuelle et renforce l'intégration de ces derniers à l'établissement (car souvent, compte tenu de notre mode de recrutement, les étudiants viennent d'IUT, BTS ou d'autres universités).

La Licence 3 APTER vise à constituer un solide socle de connaissances fondamentales sur les dynamiques territoriales (socio-démographiques, économiques, spatiales et institutionnelles), les grandes politiques d'aménagement, une ouverture sur les principaux instruments de l'aménagement (CPER, PLU, SCOT, SRADDT, conventions territoriales, etc.), les principes du développement territorial, le droit des collectivités territoriales, des compétences en finances locales, datavisualisation, traitement et représentation des données et en anglais appliqué au développement territorial. Ces savoirs sont dispensés au travers d'une pédagogie académique, sous forme de cours magistraux « traditionnels », mais surtout au travers d'une pédagogie pro-active, de mise en situation des étudiants et de prise en charge autonome de la recherche, de l'appropriation et de la restitution de connaissances.



COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Compréhension des modes d'intervention sur les territoires et des acteurs impliqués
- ▶ Diagnostic territorial : dynamiques socio-spatiales, économiques, environnementales
- ▶ Méthodologies de terrain et outils de restitution des analyses

CONDITIONS D'ACCÈS

Ce parcours est ouvert aux titulaires d'une formation bac+2 : BTS, IUT, ou Licence 2 en sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, histoire, etc.), école d'architecture, CPGE, et/ou s'intéressant aux réalités sociales, économiques, environnementales et paysagères, juridiques, de gestion urbaine, etc.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature sur eCANDIDAT :

<https://ecandidat.univ-tlse2.fr>.

Le recrutement s'effectue sur dossier et audition.



“ LES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5			ECTS	HEURES
▶ UE 501	GEP0501T	Dynamiques urbaines / Diagnostic territorial	6	50
▶ UE 502	GEP0502T	Politiques et projets d'aménagement / Analyse de données	6	50
▶ UE 503	GEP0503T	Dynamiques des espaces ruraux / Datavisualisation	6	50
▶ UE 504	GEP0504T	Décentralisation et territoires / Outils de communication	6	50
▶ UE 505	GEP0505T	Atelier	3	25
▶ UE 506	GEP0506T	Traitement et représentation des données	3	25
Semestre 6			ECTS	HEURES
▶ UE 601	GEP0601T	Projets urbains et mobilités	6	50
▶ UE 602	GEP0602T	Développement territorial et ses métiers	6	50
▶ UE 603	GEP0603T	Environnement, paysages / Planification	6	50
▶ UE 604	GEP0604T	Atelier	6	50
▶ UE 605	GEP0605T	Observation de terrain / Finances locales	3	25
▶ UE 606	GEP0606T	Langue vivante : anglais	3	25

📎 ET APRÈS ?

La plupart du temps après avoir terminé le Master APTER, auquel la L3 les a préparé-e-s, les étudiant-e-s se destinent aux métiers des différentes sphères professionnelles de l'aménagement et de l'action territoriale : collectivités territoriales et intercommunalités, instances européennes, services déconcentrés de l'État, SEM, agences d'urbanisme, bureaux d'études, observatoires thématiques et territoriaux, associations de développement, CAUE, chambres consulaires, entreprises, intégrant la connaissance territoriale dans leurs activités (ERDF, Véolia, EADS, etc.).

- ▶ Chargé-e de mission / chef-fe de projets en aménagement, politiques territoriales, urbanisme
- ▶ Chargé-e de développement économique, social, culturel, transports, TIC
- ▶ Chargé-e d'études en planification, prospective
- ▶ Agent-e de développement territorial

- ▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle :
 - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr
 - Portail national : www.monmaster.gouv.fr

